

AFFOUAGE 2020-2021

Suite à la pandémie, **la vente de bois initialement prévue le 5 décembre sera maintenue sous forme de permanence de :**

8 heures 30 à 12 heures en salle de Mairie

Vous pourrez venir retirer vos lots dans ce créneau horaire.

Toutes les dispositions seront prises pour respecter les règles sanitaires :

- **3 personnes maxi** dans la salle
- **Gel hydroalcoolique** à disposition
- **Merci de vous présenter avec masque et stylo**

Pour info, le règlement d'affouage ainsi que les plans de situation des lots seront mis sur ce site prochainement.

Des lots seront distribués en début d'année 2021 pour les personnes intéressées, sur les produits de sécurisation bord de route.